Forum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

Un peloton de mécontents

S'il ne nous appartient pas de juger des résultats du vote à main levée des délégués présents à leur Assemblée extraordinaire du 10 juillet 1999 à la Maison des sports à Berne, force est de constater qu'en conséquence de ces résultats, le cyclisme suisse en sort la tête basse.

L'assemblée a donc, entre autres, refusé un contrôle externe des comptes, très largement déficitaires, le montant aujourd'hui avoisinant les 2 millions de francs. Le président et son comité ont attribué pour 5 années la licence pour l'organisation du TDS à la société IMG (Suisse) S.A., représentée par M. Marc Biver. Derrière ces deux points, parmi d'autres, à l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire des délégués fourmillent des abus de procédés tenus dans le plus grand secret des membres de la fédération. Si certains clubs cyclistes et entraîneurs ont réagi à ces grandes manœuvres, ceux-là n'auront guère reçu d'appuis des clubs romands et tessinois, malheureusement peu disponibles en cette chaude période de vacances.

Dans un souci d'éthique sportive et d'équité vis-à-vis des membres de la FCS, nous vous proposons des réflexions sur les faits marquants qui se sont déroulés lors et en marge de cette assemblée extraordinaire, agendée en pleine période de vacances :

- *Comment se fait-il que des membres, délégués à l'assemblée et invités de dernière minute, paient leur cotisation avant de participer au vote?*
- *Comment se fait-il que l'on n'autorise pas le directeur technique de la FCS, M. Kurt Bürgi, à prendre la parole avant les votations? Son intervention par ailleurs fortement applaudie aurait certainement influencé dans le bon sens les décisions.*
- *Comment se fait-il qu'une commission d'assainissement représentée par seulement deux personnes membres du comité directeur, MM. Marcel Glur et Alexandre Houlmann, décide de se séparer du chef de la formation, M. Heinz Arnold, sous prétexte qu'il faut économiser et supprimer les plus petits salaires?*
- *Comment peut-on rester sans réaction après la démission en bloc du team des entraîneurs, toutes disciplines confondues?*
- *Comment peut-on encore rester impassible à l'annonce des démissions simultanées des commissions de formation, de jeunesse et de VTT, ainsi que d'autres membres de commissions?*
- *Et comment pouvons-nous accueillir les premières réponses de M. Hugo Steinegger, président de la FCS, diffusées à la TV suisse alémanique le soir de l'assemblée?*
- *Comment se fait-il que le président de la FCS ait seul la signature pour les différents mouvements d'argent allant jusqu'à concurrence de Fr. 100 000.–?*
- *Comment se fait-il qu'à la question d'un membre du comité directeur s'étonnant de ce fait, le président réponde qu'il n'est pas possible de faire autrement pour honorer les paiements immédiats et qu'il faut savoir faire confiance à son président?*
- *Comment se fait-il que tous les membres du comité directeur insistent pour qu'aucun compte, aucun bilan, aucun chiffre, ni qu'aucune décision ne soient divulgués et ne sortent du cercle très fermé du comité?*
- *Pourquoi n'avons-nous pas eu connaissance des conditions offertes par IMG (Suisse) S.A. qui ont influencé ce choix, parmi 6 offres, dont une au moins semblait plus favorable ?*
- *Pourquoi M. Marc Biver n'a-t-il pas offert une belle fête au public d'«A Travers Lausanne» en le privant des présences du champion olympique, du champion du monde et en n'invitant pas la plupart des coureurs régionaux?*
- *Pourquoi sommes-nous mis à l'écart des contacts entre M. Alexandre Houlmann, vice-président de la FCS et le Touring Club Suisse en vue d'une hypothétique reprise de la fédération?*
- *Pourquoi certains membres romands du Comité directeur organisent-ils une campagne de dénigrement, avec menaces de sanctions, à l'encontre d'entraîneurs et du directeur technique qui s'expriment ouvertement en faveur de la lutte contre le dopage?*

Autant d'interrogations et de sujets à réflexion qui tentent de prouver que l'on nous cache la vérité et que cette vérité, bien évidemment, profite à certaine(s) personne(s). Par ce message, nous sommes en droit d'attendre de la FCS plus d'informations et de transparence. Nous lui demandons vivement de reconnaître le travail accompli par ses entraîneurs et d'accepter que les excellents résultats des coureurs suisses ne sont pas le fruit du hasard ni le fruit des seuls membres du Comité directeur.

Nous demandons aux clubs cyclistes d'accepter ce message rigoureux d'informations et de le livrer à tous leurs membres licenciés de la FCS, coureurs, moniteurs, experts, entraîneurs et membres bénévoles de comités. Participez à faire toute la lumière pour que le fruit ne pourrisse pas rapidement. Rassemblez-vous, engagez-vous lors de votes importants et évitez d'accorder votre confiance à certains membres romands élus au Comité directeur de la fédération.

En conclusion de notre démarche, nous profitons de vous rappeler qu'en matière de transparence, la Fédération française de cyclisme, par la voie de son journal officiel «La France Cycliste», homologue du «Rad-Sport», publie tous les procès-verbaux des séances de son Comité directeur et de ses commissions. De plus, de nombreux articles sur la lutte contre le dopage sont périodiquement publiés.

Nous n'avons pas souvenir de ce genre d'articles dans les colonnes de la presse officielle de la FCS.

C'est aussi par souci de transparence que M. Jean-Marc Chabbey, entraîneur VTT «Down Hill» publie dans les colonnes de «Bike-Info» le budget de la sélection nationale qui a glané de beaux lauriers aux Championnats d'Europe de San-Sébastian. Est-ce dans ce même souci que le dernier «Rad-Sport» demande à ses lecteurs de ne plus envoyer de longues bafouilles au sujet de la contestée assemblée des délégués du 10 juillet dernier?

Par delà les scandales que ce cyclisme, en qui nous ne nous reconnaissons plus du tout, nous a largement gratifiés en cette fin de siècle, nous n'aimerions pas ternir plus l'image offerte par notre sport, mais au contraire, contribuer à la lutte pour son renouveau et, qui dit nouvelle vie, dit changement radical.

P.-A Reymond, Montricher, au nom d'experts Jeunesse + Sport: MM. Ernest Borruat (JU), Jean-Marc Chabbey (VD), Hans Dätwyler (BE), José Flury (BE), Jean-Pierre Girard (NE), Yvan Girard (FR), Jean Maure (VD), Jean-Marc Morand (VD), Serge Oreiller (VS), Alfio Pedrucci (TI), Jean-Paul Vergère (GE).

Votre avis nous intéresse!

La rubrique Courrier des lecteurs vous est réservée. Si vous nous écrivez, merci de bien vouloir observer les «règles de jeu» suivantes:

- Les lectrices et les lecteurs sont invités à nous faire part de leur point de vue sur les thèmes qui figurent dans «mobile» ou sur ceux plus généraux qui concernent le sport et son enseignement.
- La longueur maximale des lettres est fixée à une demi-page A4 (env. 2000 signes).
- Chaque lettre publiée comprendra le prénom, le nom et le lieu de domicile de l'auteur.
- Les lettres sont publiées dans la langue originale. Toutefois, les rédactions de langues française et italienne se réservent le droit de les traduire pour publication dans leur édition.
- La rédaction ne publie pas de prise de position, sauf si nécessaire (rectifications, précisions, etc.).
- La rédaction se réserve le droit de raccourcir ou de ne pas publier les lettres dont le contenu ne correspond pas au concept rédactionnel.
- Les lettres sont à envoyer à l'adresse suivante:

Rédaction de la revue «mobile», OFSPO, 2532 Macolin. Délai rédactionnel pour la prochaine édition: 15 octobre 1999.